



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Compte rendu de l'Assemblée Générale du CC SUD Jeudi 11 Juillet 2024 – En ligne

Nombre de membres présents : 27

Nombre de membres représentés : 4

Le Jeudi 11 Juillet 2024 par vidéoconférence, les membres du CC SUD se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 5 juin 2024. Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Comptes de l'exercice clos le 31/03/2024
- Budget prévisionnel
- Programme de travail

L'ordre du jour et la feuille de présence, sont disponibles sur le site internet du CC SUD : <https://cc-sud.eu/agenda/>

L'Assemblée est présidée par M. Sergio Lopez, président de l'association.

Il est assisté par le secrétariat de l'association : Mmes Aurélie DRILLET et Chloé POCHEAU.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

La séance est ouverte à 9h30

Sergio Lopez, président du CC Sud a ouvert la réunion en remerciant l'ensemble des participants, en particulier la représentante de l'administration française.

L'assemblée générale a validé le compte rendu de la précédente réunion à l'unanimité, ainsi que l'ordre du jour.

1. Exercice de fonctionnement 2023-2024

a. Panorama d'activité

Chloé Pocheau (secrétariat du CC SUD) a présenté le rapport d'activité de l'exercice 2023-2024, en passant en revue les différentes réunions organisées par le CC SUD, les taux de participation et les avis publiés afin de répondre au programme de travail en précisant les différentes procédures suivies. Chloé Pocheau a également informé les membres du départ de certains et de l'arrivée de nouveaux membres, le CC SUD a donc comptabilisé 81 membres sur l'exercice 2023-2024. En réponse aux membres, le secrétariat du CC SUD a précisé que le départ des 4 membres indiqués avait plusieurs explications : - un manque de temps et de capacité humaine à suivre les débats de la structure. Ce qui pour certains membres îliens, se traduit par un suivi unique du CC RUP et non plus conjoint du CC SUD et RUP. Jorge Gonçavez de la Fédération des Açores a cependant précisé que l'ensemble des associations des Açores sont toujours tenues informés grâce à la participation de sa structure, qui effectue donc le relais. Le secrétariat du CC SUD assure de plus un échange continue avec celui du CC RUP.

Résolution 1 : Ce rapport a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale.

b. Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2024

Julien Barbeau, Commissaire aux comptes du CC Sud (Cabinet In Extenso) a présenté les comptes de l'exercice 2023-2024. Le volume des charges atteint 320 000 euros, ce qui se situe au niveau des charges de 2019, révélant la reprise post-covid des activités du CC SUD. Le résultat du CC SUD en 2023-2024 est de 72 479 euros et une trésorerie de 431 000 euros, la

structure est donc saine. Le Commissaire a certifié que les comptes annuels arrêtés au 31 Mars 2024 sont, au regard des règles et principes français, réguliers et sincères, ils donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association, à la fin de l'exercice 2023-2024. Ceci représente la plus haute certification possible. Les membres du CC SUD ont remercié Aurélie Drillet, responsable administratif et financier, de l'excellente tenue des comptes de la structure.

Résolution 2 : L'assemblée générale a validé le rapport financier et les comptes de l'exercice clos à l'unanimité.

2. Exercice de fonctionnement 2024-2025

a. Approbation du Budget prévisionnel

Aurélie Drillet (Secrétariat du CC SUD), a ensuite présenté le budget prévisionnel pour l'exercice 2024-2025. Le budget a été validé par la Commission Européenne et la subvention de cette dernière est de 251 409 euros (soit 2% de plus que l'année précédente, compte tenu des règles imposées par la Commission concernant l'inflation). Ce budget répondra à un fonctionnement espéré classique du CC SUD, avec cependant un bloc de dépenses en interprétariat et traduction renforcé afin de pallier à l'absence croissante de ces services aux réunions et documents externes au CC SUD.

Résolution 3 : Le budget a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

b. Approbation du Programme de travail

Chloé Pocheau, a présenté le programme de travail pour l'exercice 2024-2025, en précisant les travaux qui ont déjà été initiés (voir présentation détaillée sur le site du CC SUD).

• Priorité 1 : Plans de gestion et règles d'exploitation

Plan de gestion Eaux Occidentales

Approche mono spécifique (Chincharud sud, Maquereau, Thon germon, Thon rouge, Patudo, Sardines du Golfe et ibérique, Poulpe, Lieu Jaune)

• Priorité 2 : Accompagnement de l'actualité communautaire

Suivi opérationnel de l'OD et reporting

Avis sur les possibilités de pêche pour 2025

Règlements communautaires (PCP, Plan d'action, EMV, Contrôle)

Environnement

Planification maritime

• Priorité 3 : Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

Echouages de mammifères marins dans le Golfe de Gascogne

Mise en œuvre de l'approche écosystémique

Suivi des développements du CIEM

• Priorité 4 : Soutien de la pêche artisanale

Relève générationnelle et modernisation des navires

En réponse aux membres, Maria-José Rico (présidente du GT Pélagique du CC SUD) a précisé les éléments qui seront traités au sein du CC Pélagique notamment concernant le règlement de contrôle, la planification maritime et le Maquereau.

Sergio Lopez a précisé qu'un résumé de la réunion du Groupe Spécial Plan d'Action, du 18 juin et à laquelle il a représenté le CC SUD, serait prochainement transmis aux membres.

Résolution 4 : Le programme de travail a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale du CC SUD.

Les dates des prochaines réunions du CC SUD ont également été annoncées par le secrétariat :

1. Présentation des avis du CIEM : [11 juillet 2024 – en ligne](#)
2. GT ADHOC poulpe : [23 septembre 2024 – en ligne](#)
3. Groupes de travail : [23 et 24 Octobre 2024 – Madrid/en ligne](#)
4. Comité Exécutif : [26 Novembre 2024 – Paris](#)
5. MIAC : [janvier 2025 - Copenhague](#)

3. Examen des performances

Caroline Mangalo et Benoit Guérin ont présenté les résultats ainsi que les recommandations du projet mené sur l'exercice 2023-2024 : la présentation et le rapport détaillé sont disponibles sur le site du CC SUD.

En réponse aux questions des membres Caroline Mangalo et Benoit Guérin ont précisé :

- La recherche du consensus ne doit pas vider les avis de leur essence, le compromis actuel semble bon, entre partage de l'ensemble des avis et travail vers une position commune. Il faut que chacun continue à essayer de se mettre à la place des autres.
- Il est important de suivre les avis, après leur publication, qui n'est qu'une étape, cela permettrait de mieux analyser leur prise en compte.

Concernant les sujets horizontaux, les membres souhaitent qu'ils soient répartis au mieux entre les groupes de travail existant, sans pour autant empêcher l'étude des sujets « classiques » du CC SUD, notamment la représentation de la pêche traditionnelle.

Puis, les membres du CC SUD ont en particulier relevé la statistique suivante : 32% des avis consensuels du CC SUD entre 2019 et 2024 n'ont pas reçu de réponse de la Commission. Ceci leur semble grave et doit appeler à une action ferme.

La représentante de la DG MARE, s'est connectée en fin de réunion et n'a donc pas pris part aux échanges précédents mais a pu ajouter :

- Ne pas être surprise par le ressenti du CC SUD sur le manque de participation de la CE : l'arrivée récente d'Amanda Perez Perera, comme point de contact technique privilégié avec le CC SUD devrait permettre de corriger ceci. Même si les services de la DGMARE sont très sollicités et disposent de très peu de personnel.
- Une rencontre avec le futur Commissaire/Directeur de la DGMARE est une bonne idée, le CC SUD doit en faire une demande régulière, leurs agendas étant chargés, il faut que de nombreuses demandes soient faites pour espérer aboutir.
- La Commission participera à l'atelier du CC SUD sur la PCP en octobre, de façon virtuelle pour le moment.

Sergio Lopez a conclu la réunion, en regrettant la participation tardive de la Commission, le CC SUD doit se concentrer sur les aspects qu'il maîtrise et rappelle que la position du CC SUD a été clairement inscrite dans son avis 173.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

En l'absence de question et L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 :15

